

Adhérer et payer sa cotisation au SCSFIP : mode d'emploi (mise à jour 06/03/2022)

Le paiement de la cotisation s'effectue comme l'achat d'un produit :

- vous sélectionnez la cotisation correspondant à votre grade (le « produit »),
- vous validez votre cotisation (le « panier »)
- vous effectuez le paiement par carte-bleue dans un espace sécurisé.

Etape 1 : depuis la page d'accueil, cliquer sur le menu « Adhérer et payer sa cotisation en ligne »

Bienvenue sur scsfip.fr

ADHESION EN LIGNE
Adhérer & payer sa cotisation en ligne
VEUILLEZ CLIQUER ICI

ADHESION CHEQUE
Adhérer & payer sa cotisation par chèque
VEUILLEZ CLIQUER ICI

ADHESION IP
Adhérer IP de la promotion 2022
VEUILLEZ CLIQUER ICI

le syndicat majoritaire des cadres supérieurs de la dgfip

Le Syndicat des Cadres Supérieurs des Finances Publiques (SCSFIP) présente une double spécificité :

- il est le seul syndicat de cadres supérieurs autonome (car affilié à aucune centrale syndicale),
- il est le seul syndicat exclusivement dédié aux carrières des cadres supérieurs : Inspecteurs Principaux, AFPA, AFIP et AGFIP.

Cette volonté d'exclusivité, d'indépendance et de totale autonomie est un atout indéniable à la différence des cadres supérieurs, recrutés de façon sélective, et auxquels la Direction Générale se doit d'offrir des perspectives et un déroulement de carrière.

À la hauteur de leur investissement permanent pour la DGFIP et de leurs nombreuses options,

Alors que les autres syndicats doivent gérer des intérêts divergents, votre contractualisation avec le SCSFIP a pour seule et unique vocation de défendre les carrières des cadres supérieurs sélectionnés pour exercer les missions confiées à partir du grade d'Inspecteur Principal, jusqu'à celui d'AGFIP.

Le SCSFIP est aussi et surtout un syndicat autonome, composé par des cadres supérieurs de la DGFIP pour les cadres supérieurs de la DGFIP.

Il n'a pas de représentant permanent et tous les collègues qui vous représentent exercent, comme vous, une activité professionnelle à temps plein.

À l'issue des dernières élections professionnelles de décembre 2018, le SCSFIP occupe désormais, et pour les 4 prochaines années, 7 des 12 sièges des CAP nationales dédiés aux cadres supérieurs (Inspecteur Principal & Administrateur Général des Finances Publiques).

En savoir plus

Restez informés ! Inscrivez-vous gratuitement & sans engagement pour suivre les actualités publiées sur le site.

Nos articles & informations utiles

ARTICLES PUBLICS
Inscrivez-vous gratuitement & sans engagement pour suivre les actualités publiées sur le site.

ESPACE ADHERENT
Inscrivez-vous gratuitement & sans engagement pour suivre les actualités publiées sur le site.

VOTRE CARRIERE
Inscrivez-vous gratuitement & sans engagement pour suivre les actualités publiées sur le site.

NOUS CONTACTER
Inscrivez-vous gratuitement & sans engagement pour suivre les actualités publiées sur le site.

Connexion
Connecté en tant que adrien.martin

Mon compte
Compte Boutique
Déconnexion

Espace Adhèrent
derniers articles
Documentation
le Bureau
correspondants régionaux
réforme de l'encadrement supérieur
Responsabilité des gestionnaires publics
Votre avis
Géographie revisité
PFCE - parcours professionnels carrières et rémunérations

Adhérer
Adhérer et payer sa cotisation en ligne
Adhérer et payer par chèque
Adhésions IP de la promotion 2022
Attestation fiscale

Secrétaires de section
Accès à l'adhésion

Etape 2 : sélectionner votre grade et cliquer sur « ajouter au panier »

Adhérer et payer sa cotisation en ligne

Adhésion pour l'année 2022 et paiement de la cotisation en ligne

Ce service vous permet :

- d'adhérer ou de renouveler votre adhésion en ligne au SCSFIP
- de payer en ligne votre cotisation par carte bleue dans un espace entièrement sécurisé.

Pour tous les paiements reçus jusqu'au 31 décembre 2022 inclus, la cotisation portera sur l'année fiscale 2022.

La cotisation ouvre droit à un crédit d'impôt égal aux 2/3 de la cotisation versée (sauf bénéficiaires de traitements et salaires admis à justifier de montants de leurs frais).

- Pour les paiements effectués en 2018 le reçu fiscal a été envoyé par courriel le 10 avril 2020
- Pour les paiements effectués en 2020 le reçu fiscal a été envoyé par courriel le 3 mai 2021
- Pour les paiements effectués en 2021, le reçu fiscal vous sera envoyé par courriel en avril 2022

Comment ça marche

L'adhésion et le paiement se font au sein d'une seule et même démarche :

- si vous êtes déjà membre du syndicat, vous avez déjà un identifiant
- si vous n'êtes pas encore membre, vous aurez à créer un compte avant de pouvoir payer

Télécharger le mode d'emploi

En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter en utilisant le formulaire de contact

Sélectionnez votre adhésion

Liste Vignettes

 Inspecteur Principal 95€ TTC	 AFPA 135€ TTC	 AFIP 145€ TTC	 AGFIP 145€ TTC
AJOUTER AU PANIER	AJOUTER AU PANIER	AJOUTER AU PANIER	AJOUTER AU PANIER
DÉTAILS	DÉTAILS	DÉTAILS	DÉTAILS

Connexion
Connecté en tant que adrien.martin

Mon compte
Compte Boutique
Déconnexion

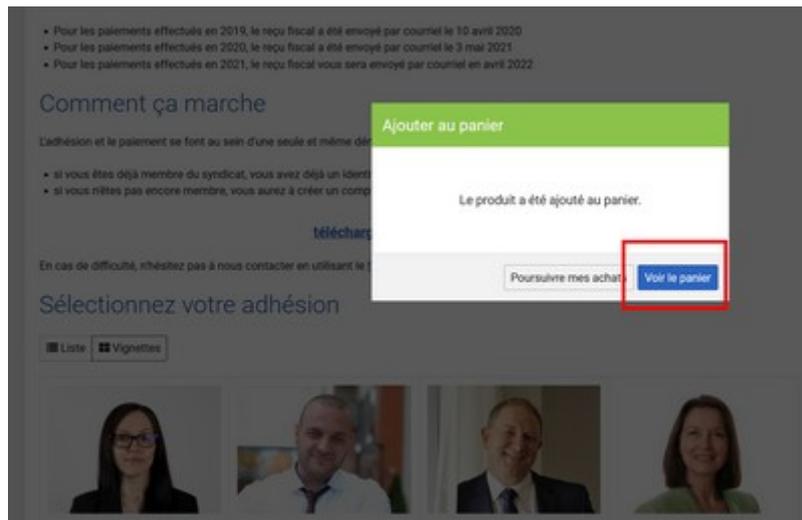
Espace Adhèrent
derniers articles
Documentation
le Bureau
correspondants régionaux
réforme de l'encadrement supérieur
Responsabilité des gestionnaires publics
Votre avis
Géographie revisité
PFCE - parcours professionnels carrières et rémunérations

Adhérer
Adhérer et payer sa cotisation en ligne
Adhérer et payer par chèque
Adhésions IP de la promotion 2022
Attestation fiscale

Secrétaires de section
Accès à l'adhésion

Espace Bureau
Accès à l'adhésion

Vous voyez apparaître la fenêtre suivante. Cliquer sur « voir le panier »



Etape 3 (pour les nouveaux adhérents seulement) : saisir votre adresse

Cette étape n'est requise que pour des raisons techniques ; pour cette raison, **il est recommandé de saisir votre adresse professionnelle.**

- Ne remplissez que les champs obligatoires
- cochez les cases « Adresse de livraison par défaut » et « Adresse de facturation par défaut »
- cliquez sur « enregistrer »

Nouvelle adresse

Civilité * Mme M.

Prénom * Adrien

Nom * MARTIN

Société

N° TVA intracom

N° SIRET

Adresse * 1 place du Général Billoche

Ligne 2

Ligne 3

Code postal * 94000

Ville * CRETEIL

Pays * France (métropolitaine)

N° de téléphone * 0612345678

Adresse de livraison par défaut

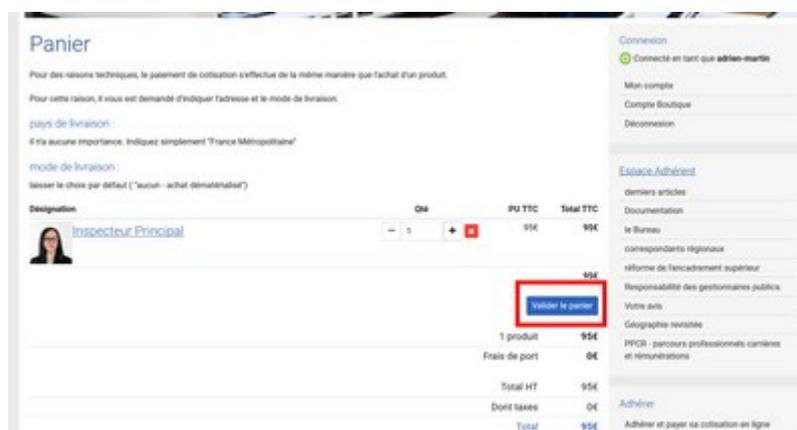
Adresse de facturation par défaut

Enregistrer

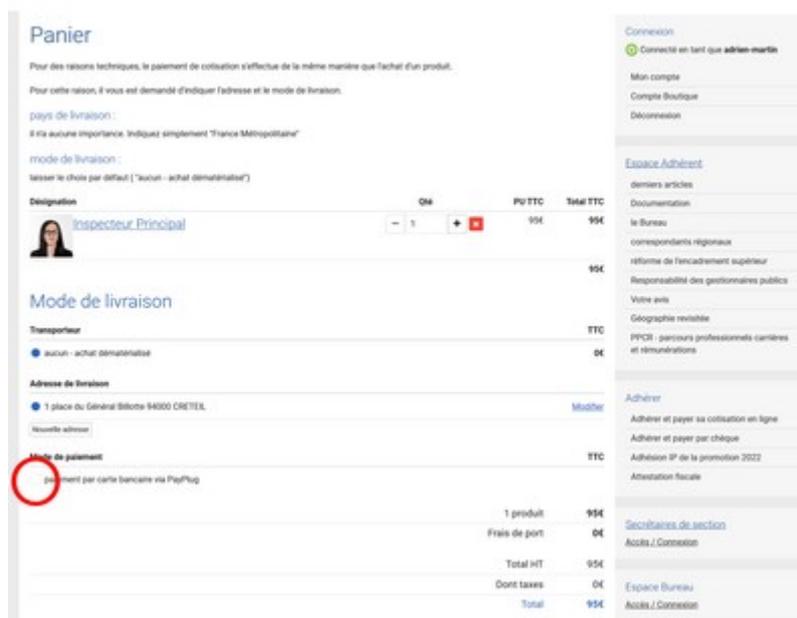
La saisie de votre adresse est terminée ! retourner sur votre panier en cliquant sur l'icône « chariot » en haut à droite.



Etape 4 : valider le panier



Cocher le bouton « paiement par carte bancaire via PayPlug »



Cocher la case « je déclare avoir lu et accepté les conditions générales d'utilisation » puis le bouton « valider le panier »

Voici un aperçu de la page de validation du panier. Le produit est un « Inspecteur Principal » à 95€ TTC. Le mode de livraison est « aucun - achat dématérialisé ». L'adresse de livraison est « 1 place du Général Billotte 94200 CRETEIL ». Le mode de paiement est « paiement par carte bancaire via PayPlug ». Le total HT est de 95€, et le total TTC est de 95€. Une case à cocher est visible à la fin de la page, indiquant que l'utilisateur a lu et accepté les conditions générales d'utilisation. Le bouton « Valider le panier » est également visible.

Etape 5 : paiement par carte bancaire

Cliquer sur le bouton « payer ma commande maintenant »

Voici un aperçu de la page de paiement. Le produit est un « Inspecteur Principal » à 95€ TTC. L'adresse de livraison est « M. Adrien MARTIN, 1 place du Général Billotte, 94200 CRETEIL, France (métropolitaine) ». Le mode de paiement est « paiement par carte bancaire via PayPlug ». Le total HT est de 95€, et le total TTC est de 95€. Le bouton « Payer ma commande maintenant » est visible et entouré d'une boîte rouge.

Après avoir cliqué sur ce bouton, vous allez être automatiquement renvoyé vers la page de paiement du site PayPlug

- saisissez votre numéro de carte bleue (CB, Mastercard ou Visa)
- puis la date limite de validité dans le champ « MM/YY »
- puis le code à 3 chiffres figurant au dos de votre carte bleue dans le champ « CVV »
- cliquez enfin sur le bouton « payer XX € »

IMPORTANT :

- les administrateurs du site n'ont jamais connaissance de votre numéro de carte bleue.
- en cas de problème, n'indiquez JAMAIS votre numéro de carte-bleue dans le formulaire de contact ou dans un courriel.

Etape 6 : voilà, c'est fini !

Vous recevrez également par courriel :

- Un message de la société PayPlug confirmant votre paiement par carte bancaire
- Un message du SCSFIP confirmant la réception de votre paiement

Maintenant, c'est au tour de l'administrateur du site de travailler :

- il mettra à jour votre compte membre (pour les nouveaux adhérents, cela vous permettra d'accéder à l'espace Adhérent)
- vous recevrez un message du SCSFIP avec le commentaire « adhésion 202x validée »

Bon à savoir

Retrouvez toutes les factures de vos paiements en ligne dans le menu « compte boutique »

